Amicale du 6e Cuirassiers

Lieutenant-Colonel VANDER-BRIGGHE - 06 81 99 10 41
60 rue Louis-Blériot 59130 LAMBERSART

Bernard TOP - 03 62 92 30 11
bernardtop@sfr.fr

Siège Social
Amicale des Anciens du 6e Cuirassiers
12e Cuirassiers Quartier Valmy
BP 119 – 45161 OLIVET CEDEX
Section Maginot : FRAM 230

Bulletin 266 / juillet 2022

Les « bérets bleus » de retour du Liban – Double hommage

On parle souvent des « casques bleus ». Mais, hier midi, les trois cents militaires olivetains qui rentrent d'une mission de cinq mois et demi pour la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) arboraient le… béret bleu.

Cérémonie de belle tenue, hier, au 12° Régiment de cuirassiers d'Olivet. L'on y fêtait à la fois la saint Georges, patron de la cavalerie, mais aussi ce retour du Liban salué par le chef de corps : « quinze jours après le retour du dernier avion, je tiens à souligner combien vous vous êtes montré dignes du cavalier terrassant le dragon, en faisant, au service de la paix et face à l'adversité, preuve d'une détermination et d'une abnégation jamais mises en défaut.

OLIVET. Hier, le régiment du 12e Cuir était non seulement Saint Georges, patron de la cavalerie, mais aussi le retour de 300 de ses militaires ayant servi durant 5 mois et demi les forces des Nations Unies.

Une mission qui n'avait rien d'une sinécure pour les 300 Olivetains basés à Deyr Kifa, parmi les 700 Français sur place : « nos blindés légers de patrouille étaient déployés 24 h/24, sept jours sur sept », confie le lieutenant.

Avec philosophie, le capitaine Romain, chef d'un escadron de reconnaissance et d'intervention, plagie une pensée népalaise : « Garder la paix n'est pas un métier de soldat. Mais seuls les soldats peuvent le faire ». Lui qui, sur place, ne nie pas « les tensions palpables dans certains villages. Avec, face à cette force d'interposition, pudiquement qualifiée de de la paix, « des acteurs pas toujours d'une bonne volonté flagrante. »

Loyal, franc et direct, le jeune capitaine ne cache pas que « la poudrière existe. Mais nous n'avons pas été confrontés à des incidents majeurs ; aucun échange de coup de feu n'a été à déplorer », conclut-il. « La Marseillaise suivie des chants entonnés *a capella* par les militaires et dédiés aux cuirassiers et à la 2° DB, ont clos un vibrant hommage, haut en couleur.

Questions au colonel VERNEY, chef de corps.

En quoi consistait votre mission ?

Nous étions la force de réaction rapide, toujours prête à intervenir sur la « Blue Line », qui sépare le Sud-Liban d'Israël, afin d'éviter la reprise d'hostilités.

Concrètement ?

Des patrouilles quotidiennes, toujours en appui des forces libanaises. Avec le souci d'établir le contact avec les populations et les autorités locales.

Mission accomplie ?

Quand on intervient en tant que casque bleu, il n'y a pas de victoire éclatante. La victoire, c'est que tout le monde soit rentré. Et chacun meilleur techniquement, tactiquement et humainement.

Source : La République du Centre – Samedi 5 Avril 2022. Document transmis par notre ami Jacques.

Le Mot Du Président

Quand j'ai commencé à préparer ce mot, nous étions entre le 8 et le 15 mai.
Le 8 mai, en dehors de la signature de l'Armistice de 1945 - ce qui n'est pas un petit évènement-, est également fêtée la libération d'Orléans par Jeanne d'Arc et donc le début de la reconstitution d'un royaume de France bien mal en point.
Le 15 mai, c'était la canonisation du Père Charles de Foucault.
Il m'a semblé que cet instant était intéressant et particulier, car Jeanne très souvent représentée à cheval est aussi la patronne secondaire de la France et Charles de Foucault était cavalier.
Tout le monde connaît l'un et l'autre et je ne ferais pas l'injure d'en donner ici les panégyriques.

Pourtant je ne pouvais m'empêcher de réfléchir à ce qu'ils pouvaient y avoir en commun entre ces deux héros de notre histoire
Bien sûr, tous les deux sont Saints, bien sûr, ce sont des figures de l'histoire de la France, bien sûr, leur épopée est remarquable, mais pourquoi leur voue-t-on une si grande admiration ?
Que nous ont-ils apporté, quel exemple nous donnent-ils, en quoi peuvent-ils nous inspirer ?

Dans cette époque où tout semble s'articuler autour de l'argent, de la recherche de la célébrité, des honneurs (Vauvenargues écrivait *: « l'art de plaire, c'est l'art de tromper »*), où toutes les compromissions sont possibles et même aujourd'hui si communes qu'elles ne posent aucun problème aux intéressés parce qu'elles sont rentrées dans l'air du temps, cette époque où l'arrogance et le mépris ont remplacé honneur et droiture, où l'égoïsme se substitue au don de soi.

Dans le Panzerlied, on célèbre : « la force de nos âmes », et bien il me semble que tout est là.
Qu'avons-nous fait de notre âme, à quel diable l'avons-nous vendue, qu'avons-nous lâchement abandonné ? Jusqu'où descendrons-nous aux enfers, quel monde allons-nous laisser ?

Jeanne et Charles sont allés jusqu'au bout d'eux-mêmes, l'un comme l'autre, et malgré les privations et les souffrances endurées, ils sont restés dignes et forts dans l'adversité, fidèles à leur engagement.

Alors, vous, mes amis, mes Anciens, vous qui avez servi comme on le dit chez nos frères de la Légion : avec Honneur et Fidélité, que Saint Georges, Sainte Jeanne d'Arc et Saint Charles de Foucault chevauchent à vos côtés et veillent sur vous.

Le capitane Etienne du Castel

SOMMAIRE

1	Page de garde.
2	St Georges au retour du Liban.
3	Le mot du Président.
4	L'Assemblée générale.
5	La revue Avenir-Tradition.
6 & 7	Guerre d'Algérie sur Arte
8 à 10	La Bérézina
11 & 12	Remise en conditions
13	Le chapeau chinois
14	Convocation à l'AG 2022
14	Le mot du trésorier.
15	Coupons détachables
16	Un cuirassier dans l'immensité

Dans ce bulletin, toutes les indications pour que vous puissiez participer à notre Assemblée Générale. Notre président vous demande d'y venir nombreux.
Au cours de cette AG sera célébré la bataille de Borodino dite de la Moskova. La plus importante et la plus cinglante de la campagne de Russie. 30.000 tués du côté français et 45.000 du côté russe.
En ce qui concerne la bataille de la Bérézina, le fils du colonel Briere, nous livre un témoignage très intéressant de son ancêtre qui a dirigé la construction d'un pont et permis à une grande partie de l'armée française d'être sauvée. Quelques infos concernant la revue Avenir et Traditions que je trouve toujours aussi intéressante.
Cette fois, il n'y avait pas de place pour nos amis de Facebook, mais ce n'est que partie remise.
Bonne lecture à toutes et à tous.

Le rédacteur

ASSEMBLÉE GENERALE

LE mardi 6 septembre 2022, à OLIVET

Le mot du secrétaire Général

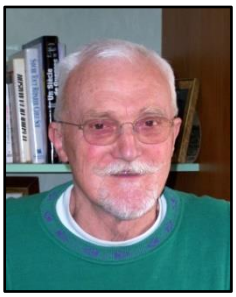

Enfin, nous allons nous retrouver… si Dieu le veut ! Car, depuis un certain temps, il faut se méfier des aléas de la vie…surtout vu notre situation sanitaire et l'âge des articulations de certains d'entre nous. Un réel handicap ! Pourtant, si nous retrouver est nécessaire pour nos statuts, c'est toujours avec joie que nous nous rencontrons…même 62 ans après pour les anciens d'Algérie.

J'ai lu avec plaisir que de nouveaux adhérents nous ont rejoints. Cela devrait permettre de prolonger la vie de notre vieille amicale… une relève en perspective, pourrions-nous penser ! Je rappelle mes paroles du bulletin 262 : « comme à Waterloo, l'amicale se meurt mais ne se rend pas » … sans avoir la prétention d'être un nouveau Cambronne !

J'espère que vous serez nombreux à participer à cette AG 2022 et je vous dis :

Soyons nombreux le 6 septembre à Olivet. A bientôt.

… et par Saint Georges vive la cavalerie.

NB : Je remercie toutes les personnes qui m'ont envoyé leurs condoléances suite au décès de mon épouse.

PROGAMME

Mardi 6 septembre 2022

PROGAMME DE LA JOURNEE	ORDRE DU JOUR
09 h Accueil au poste de sécurité. Le programme de la journée vous sera donné sur place. Le Repas sera pris au régiment.	Approbation du procès-verbal de l'AG 2021. Rapport moral du Président. Rapport financier du Trésorier. Rapport du secrétaire général. Taux de cotisation 2023, Lieu de l'AG 2023. Questions diverses.

Renouvellement du tiers sortant :

1 - Le tiers sortant 2022

Etienne du CASTEL, Gérard MOUILLE, Guy VANDER-BRIGGHE

Lieutenant-colonel VANDER- BRIGGHE Guy

60, rue Louis Blériot 59130 LAMBERSART ☎ 06.81.99.10.41

Un coup d'œil sur la revue Avenir et Traditions

Je trouve cette revue intéressante et je la conseille à nos adhérents. Dans celle-ci, on trouve de nombreux articles sur des sujets d'actualité et d'autres tout aussi intéressants.
C'est ainsi que le général de corps d'armée (2s) Bernard de COURREGES D'USTOY, dans son éditorial, dresse un état intéressant de la situation actuelle.
Il écrit :
« Le niveau des ambitions de puissances n'ayant jamais été aussi haut depuis le retour de la guerre froide. L'affirmation rapide et désinhibée « d'États puissance », fondant leur stratégie sur le rapport de force, l'intimidation et les faits accomplis géopolitiques, mettait au défi le droit international et la stabilité mondiale. L'hypothèse d'un engagement majeur pouvait aller jusqu'à la haute intensité redevenait possible. »
C'est vrai qu'avec la guerre qui fait rage aux portes de l'Europe, le risque d'escalade entre puissances rivales menant à un conflit de haute intensité paraît moins improbable. La France serait-elle prête à affronter cette éventualité extrême ? En tout cas, elle tente de s'en donner les moyens.

J'ai relevé sur Internet :
Alors que depuis le 24 février dernier le fracas de la guerre est brutalement revenu en Europe, et avec elle la menace d'un embrasement général, la Cour des comptes dresse ce mercredi 11 mai un bilan chiffré des capacités militaires françaises. Parmi les forces en présence, elle dénombre :

- dans les airs 113 avions de combat M 2000, 98 Rafale et 256 hélicoptères de combat et de transport
- sur terre 222 chars Leclerc et 220 blindés Griffon
- sur les mers 26 frégates, 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins et 5 sous-marins nucléaires d'attaque, sans oublier le fleuron national, le porte-avions Charles de Gaulle.

Enfin, la France peut compter sur 205 752 militaires, ce qui la classe, hommes et matériels réunis, au septième rang mondial des budgets militaires.

Dans la revue de l'Arme Blindée Cavalerie (p.18), on apprend qu'en 2022, le budget des armées est porté à 41 Mds €, soit une augmentation de 1,7 Mds € par rapport à 2021 et 9 Mds de plus qu'en 2019.
Une cible de 50 Mds € correspondant à 2% du PIB a par ailleurs été fixée pour l'horizon 2025. Sur la même période (2019-2025), les effectifs de la défense doivent être renforcés avec la création de 6 000 nouveaux emplois sur un effectif total (en 2020) de 268 294 postes rattachés au ministère des Armées, dont 205 752 militaires.

De mon temps, on nous disait :
« Si tu ne veux pas la guerre, prépare la guerre » C'est toujours d'actualité et, j'espère que vous n'avez pas oublié une certaine période de notre Histoire !
Toujours dans cette revue, un article sur le Royal Pologne, le 5° régiment de cuirassiers. En 1807, il participait à la bataille d'Eylau. A la tête de plus de 80 escadrons des armées napoléoniennes, le maréchal d'empire Joachim Murat a mis en déroute les russes d'Alexandre.
De quoi donner la réplique à ceux qui sont contre une armée qui sache nous défendre.
Toujours dans cette revue, on découvre le recrutement sélectif des forces spéciales terre. Apparemment, il faut un bon niveau sportif, être doté d'un moral sans faille et posséder un bon niveau intellectuel.
Ne pouvant pas, faute de place, analyser pour vous toute cette revue, je terminerai avec l'article sur Charles de Foucault qui vaut une lecture. Entré à l'école de cavalerie, il en sort bon dernier, après avoir multiplié les écarts de conduite… et il termine bienheureux et canonisé. Quelques mots sur le miracle survenu à un jeune charpentier de 21 ans, prénommé Charles.
La voûte sur laquelle Charles mit le pied s'effondra. Une chute de 16 m. Un atterrissage sur le pied d'un banc retourné sur lequel il s'empale. Le voici avec l'abdomen totalement perforé. Mais Charles se relève et parcourt une cinquantaine de mètres pour donner l'alerte. On le conduit au CHU d'Angers où on l'opère. Deux mois plus tard, il remonte sur un échafaudage.

Votre rédacteur

Sur Arte : l'émission « En guerre (s) Pour l'Algérie. »

J'estime qu'il est plus que temps de cesser la diffusion de reportages sur la guerre d'Algérie, et de laisser la place à la réconciliation. J'ai pourtant regardé cette émission, sur Arte, avec beaucoup d'attention. Peut-être que certains d'entre vous ne l'ont pas regardée ? Voici mon avis.

Malheureusement, comme toujours, ce ne sont que des clichés, souvent exacts, mais trop succincts et qui ne peuvent que fausser le jugement d'un téléspectateur non averti. Des clichés, dans lesquels se glissent parfois des erreurs et qui laissent penser que celui qui a monté cette émission ne maitrise pas tout à fait son sujet ou est allé au plus court, au spectaculaire. Par exemple, lorsqu'au début du reportage, concernant 1954, on montre des AMM8 (Automitrailleuses). À ma connaissance, au début du conflit, tous les régiments de cavalerie étaient sur le modèle TEDP N°107 de l'infanterie, avec Scout-Cars et Half-Track. Les automitrailleuses ont fait leur apparition bien plus tard, en 1957, en ce qui concerne le 6° cuir. À cette époque, on parlait de l'achat de 600 AMM8. Peut-être que certaines unités, de gendarmerie en étaient équipées ! Il me semble donc qu'il y ait eu, dans ce reportage, un mélange d'année et de fait.

Des clichés aussi parce que l'on ne montre que les grandes villes d'Algérie et jamais le bled. Certes, ou que ce soit, les habitants avaient faim et mon ami Maurice Monnoyer le dit bien dans ses livres quand il parle de son ami Mouloud Feraoun, cité dans cette émission. On aurait aussi pu citer Mohamed Dib, qui en parle très bien dans son roman « La grande maison ». C'est un fait ! Nous n'avons pas su faire profiter tous les habitants d'Algérie de tous les bienfaits apportés par notre civilisation… bien que la barrière de la religion empêchât bien des tentatives. Et puis, même si j'ai pu assister à ce fol espoir de mai 1958, celui-ci ne pouvait que difficilement faire barrage à l'islamisme qui poussait aux frontières de l'Algérie. « La valise ou le cercueil », ce slogan pour expulser les Pieds-Noirs d'Algérie existait bien avant 1962… et on ose nous parler de repentance !

Aucun mot sur notre débarquement à Sidi Ferruch (près d'Alger) en 1832 pour mettre fin à la piraterie. Dommage : comment comprendre la guerre d'Algérie sans comprendre les circonstances de l'arrivée de la France dans la région ! El la question : aurions-nous dû y rester ?

Quant à laisser dire par un témoin que nous avons attaqué avec les Anglais, pour prendre le canal de Suez. », ce n'est pas sérieux : la France avait investi pour construire la Canal ; Nasser l'a nationalisé et la France protégeait sa propriété. Le fait que deux grandes puissances nous ont demandé de nous retirer devrait nous faire réfléchir sur l'issue de cette guerre… voire la situation actuelle de l'Ukraine !

Concernant le bombardement du village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef, on détaille le nombre de victimes civiles ; on n'explique pas que le FLN montait de nombreux raid contre nos troupes en Algérie depuis ce village, causant là aussi de nombreux morts. De plus, les fellaga, au courant de notre réaction, se sont repliés, tout en y laissant une école occupée par des élèves. Que cherchaient-ils ? Comme toujours, du spectaculaire pour mettre la France au ban des accusés. Le reportage n'en parle pas !

Le reportage ne dit rien non plus sur le massacre perpétré par Zighout Youssef en 1955. La répression de l'armée française sur la population musulmane est toujours mise avant, jamais les atrocités perpétrées par le FLN. Ce n'est pas ainsi que l'on peut expliquer une situation.

Rien de sérieux non plus sur le fameux réseau électrifié. C'est bien de derrière celui-ci (qu'ils ne réussiront jamais à franchir) que sortira la fameuse armée qui prendra le pouvoir en Algérie… et qui, aujourd'hui encore, la dirige ! Sans parler que des témoins ont vu, en 1962, à l'ouverture de ce réseau, franchir des hommes aux yeux bridés et des canons russes. Celui qui parle du réseau ne connait pas son sujet. Je peux juger, puisque j'y ai passé 18 mois, en le remontant depuis le sud de Tébessa jusqu'à Lamy au Nord, face à ce fameux « Bec de Canard » où stationnaient, en Tunisie, les bataillons rebelles, et participé à empêcher cette armée de pénétrer en Algérie.

Voilà ce que je tenais à dire sur cette émission, tout en déplorant qu'au lieu de parler de cette guerre, voire de repentance, on ne favorise pas les échanges entre les jeunes Algériens et les jeunes Français. Ce n'est que de ces jeunes que peut venir la réconciliation tant attendue.

Au début de mon texte, je vous parle de Mouloud Feraoun, cité dans l'émission, sans que cette dernière nous dise qui il était.

C'est grâce à mon ami Maurice Monnoyer. Il était rédacteur à Nord-Eclair, le journal roubaisien. Envoyé en Algérie couvrir un programme permettant à de jeunes français de changer d'air, il a rencontré une Pied-noire et l'a

épousée. Devenu rédacteur en chef de l'Effort d'Alger, il a reçu Mouloud Feraoun dans son bureau un soir de 19xx. Je vous livre ce qu'il a écrit :

« Mouloud Feraoun est né le 8 mai 1913 à Tizi Hibel en Grande Kabylie près de Tizi Ouzou. Ses parents étaient analphabètes. À l'âge de 7 ans, il entre à l'école du village. En 1928, il est écrivain. « C'était un écrivain de grande race » a dit de lui, Germaine Tillion. Il a écrit de nombreux ouvrages. Le seul que je connaisse est *Le fils du pauvre*. C'est son histoire. De parents pauvres, il était tout destiné à être berger, mais mû par une forte ambition et des rêves omniprésents, il luttait sans cesse pour échapper à son destin. Il était le seul à croire en un avenir différent des siens pourtant très attachés à lui.

Ce livre retrace sa vie dans un village de Kabylie montagneuse où il fut tour à tour berger, élève studieux, instituteur, puis directeur d'école.

Il a ouvert un chemin, celui de la paix et de la fraternité entre les hommes. C'est la raison pour laquelle j'en parle dans ce bulletin. J'espère que vous apprécierez… Les récits télévisés ne disent pas tout : ils sélectionnent les informations à diffuser et cela donne une vision erronée de l'ensemble.

Mouloud Feraoun était un homme bon, droit, amical, me dit Maurice Monnoyer. Il était courageux et travaillait de toute son âme à construire une Algérie fraternelle. L'OAS l'a assassiné sur les hauteurs d'Alger, en mars 1962.

Sa dernière phrase de la première édition du « Fils du pauvre » était ainsi rédigée :

« Ainsi, tu ne vivras pas sans souci, mais tu mourras sans remords et tu seras reçu dans l'Au-delà. »

Au début de mon papier, je vous disais que, dans ce reportage, on aurait pu aussi citer Mohammed Dib, un autre écrivain Kabyle. Celui-ci a écrit *La grande maison*.

Mohammed Dib est né le 21 juillet 1920 à Tlemcen. Il commence ses études dans sa ville de naissance, sans fréquenter l'école coranique, et les poursuit à Oujda au Maroc. À 11 ans, il est orphelin de père. Dès l'âge de 14-15 ans, il écrit des poèmes, puis devient écrivain.

Le personnage central de son livre, le petit Omar, habite Dar Sbitar, maison familiale grouillante de Tlemcen, peuplée de femmes jacassantes et d'enfants turbulents.

Que s'y passe-t-il ? Rien d'extraordinaire. Mais la faim animale est là, tenace, contre laquelle luttent Aïni et les siens

Il écrit :

« Il avait tellement faim, toujours et il n'y avait presque rien à manger à la maison ; il avait faim au point que certaines fois sa salive se durcissait en écume dans sa bouche. Subsister, par conséquent, était pour lui l'unique préoccupation.

Il était pourtant habitué à n'être jamais rassasié ; il avait apprivoisé sa faim. À la longue, il put la traiter avec l'amitié due à un être cher ; il se permit tout avec elle.

Mais Omar songeait :

- On a des idées, c'est sûr. Mais alors elles ne sont en rien bizarres. Des idées qu'on en a assez de cette faim ; que c'en est trop. On veut savoir le comment et le pourquoi des choses. C'est des idées, ça ? »

Pour mieux comprendre les raisons de cette faim il faut préciser qu'en Kabylie, l'agriculture indigène, refoulée dans les montagnes ne disposait que de moyens archaïques.

Maurice Monnoyer, qui a reçu Mohammed Dib dans son bureau à Alger, le décrit ainsi :

« Deux dents avancées qui sourient dans un visage long et jaune. De beaux yeux bruns. Des cheveux très serrés, très noirs, très courts. Sous les vêtements stricts, je devine un corps mince, fluet. Cet extrait qui inaugure la collection "méditerranée" dirigée par Emmanuel Roblès, aux éditions du Seuil, donne la clef de la Grande maison. Je précise tout de suite qu'à mon avis La Grande maison est moins un roman qu'un reportage romancé, mieux un témoignage. Pourquoi ? Parce que l'auteur ne cherche pas tant à raconter une histoire, à divertir (au sens profond du mot) qu'à exprimer avec vigueur les préoccupations et les souffrances d'un monde qu'il connaît bien. »

Il sera assigné à résidence et s'installera à Mougins, dans les Alpes-Maritimes, puis terminera sa vie à la Celle Saint Cloud près de Versailles.

Durant cette période de guerre, on tue, on assigne à résidence ceux qui travaillent pour la paix et le rapprochement des hommes. Dans le même temps on libère des tueurs qui commettront d'autres crimes. On ne touche pas à ceux qui, par leurs positions ou leurs écrits, encouragent les collecteurs de fonds pour l'achat d'armes destinées à la rébellion.

Drôle d'époque !

Tout ceci pour vous dire que, lorsque l'on parle de la guerre d'Algérie, il y a des choses plus intéressantes à dire que de parler de tortures perpétrées par l'armée française. Votre rédacteur.

La Berezina : on ne nous avait pas tout dit !

Le témoignage étonnant d'un témoin occulaire, Gustave Paulin.

Nous devons ce témoignage à Dominique Brière (le fils de notre ami, le Lt Col. Brière, qui a commandé le 6e) et dont Gustav Paullin est un ancêtre direct.

Résumé de quelques observations faites par un témoin oculaire et acteur à propos de l'ouvrage « Le Consulat et l'Empire » par M. A. THIERS concernant la Campagne de 1812 tome 14 page 609 à 611.Passage de la BEREZINA.

L'Empereur, ému enfin du spectacle qu'il avait sous les yeux, voyant le dévouement sublime de ces braves soldats qui sortant de l'eau glacée venaient se réchauffer près de la maison enflammée, recevaient un peu d'eau de vie, quelque temps après saignaient par le nez et tombaient morts à ses pieds. Ces braves étaient immédiatement remplacés par d'autres héros qui, malgré la mort de leurs camarades et une mort certaine pour eux, non par ordre mais bénévolement, tant était sublime le dévouement de cette brave armée.

NAPOLEON désirant donc vivement voir finir cette scène navrante et pressé de voir sa fidèle armée en sureté ; envoya le Major Général, Prince BERTHIER, sur le travail pour en connaitre l'avancement en lui prescrivant de lui conduire l'Officier qui le dirigeait. Cet officier était un Capitaine du Génie de 1ère Classe, commandant le Génie de la 3ème division, qui naturellement s'était trouvé sous la main du Maréchal dès le début de l'opération avec sa compagnie de Sapeurs, puisque c'était cette 3ème division Général MERLE qui était en position pour protéger le passage et que par conséquent avait été la première arrivée sur les lieux. Le premier Officier qui peut être mis à l'œuvre fut pris, ce ne fut pas un choix, tous étaient capables, dévoués et braves.

Cet Officier nommé Gustave PAULIN fut donc présenté à NAPOLEON par BERTHIER comme étant celui qui présidait au travail du pont. Après le salut militaire, L'Empereur le fit placer devant lui, le regarda fixement en face, lui demanda tranquillement, et avec simplicité si le pont serait bientôt en état de livrer passage à l'Armée. L'Officier répondit qu'on ne perdait pas un instant parce que chacun sentait que de ce travail dépendait le sort de l'armée et de son incomparable chef.

Le Major Général prit alors la parole pour dire qu'il pensait qu'on n'employait pas assez de travailleurs. L'Officier répondit que le pont étant étroit, vu les petites dimensions des bois qu'on avait mis à sa disposition, les ouvriers présents étaient déjà gênés, que si on augmentait le nombre, l'encombrement et la confusion augmenteraient encore et que la besogne irait moins vite.

NAPOLEON écoutait tranquillement, les yeux toujours fixés sur l'Officier et pour toute réponse fit un signe de tête approbatif, ordonna à cet Officier de retourner à son poste, de presser la besogne et prévenir le Maréchal OUDINOT aussitôt que le passage pourrait être ouvert. Une heure après environ le pont était prêt, le Maréchal en fut prévenu et alla prendre les ordres de l'Empereur.

Le Maréchal fit appeler l'Officier du Génie et lui dit : la circonstance est fort grave, répondez-vous de la solidité du pont ? Après un moment de réflexion, l'Officier répondit : J'en prends la responsabilité, mais à la condition que vous allez me donner par écrit l'autorisation de diriger le passage comme je l'entends, pour qu'il n'arrive pas d'accident attendu que je vais avoir à lutter contre des Officiers de grade supérieurs au mien qui voudrons abuser de la grosseur de leurs épaulettes pour me forcer la

main. Tous voudront passer les premiers ; voitures, chevaux, hommes encombreront le pont et il écroulera. Tandis que si on passe tranquillement avec ordre il n'arrivera aucun incident.

Le Maréchal comprenant de suite toute l'étendue et l'importance de cette utile mesure, donna aussitôt par écrit l'autorisation demandée. Immédiatement l'Officier du Génie mit à l'entrée du pont une compagnie de Sapeurs en armes pour contenir les arrivants, une autre compagnie de Sapeurs en armes, à la sortie du pont pour faire accélérer la sortie et dégager continuellement ce point afin de laisser aux troupes qui débouchaient toute facilité pour se former sur le terrain d'après les ordres qu'elles auraient reçues. Une consigne très sévère fut donnée par l'Officier du Génie aux Sapeurs placés à l'entrée du pont. Elle était indispensable pour le salut de l'Armée et de NAPOLEON.

« Ne laisser passer que les voitures, canon, caissons de munitions, ambulances militaires Crever à la baïonnette le ventre des chevaux des voitures non militaires qui violaient la consigne, faire rompre le pas de l'Infanterie, mettre la Cavalerie au pas : faire dételer les 4 chevaux de volée des pièces d'Artillerie, ne laisser que les deux chevaux de flèche et passer au pas »

L'EMPEREUR donna aussitôt l'ordre au Maréchal OUDINOT de faire passer la division LEGRAND 1er et 2è corps, la division MAISON 2è et les troupes restant de la division DAMBROWSKI, la division des Cuirassiers DOUMERC ; l'Artillerie passa la dernière parce que son passage demandait plus de précautions et par conséquent plus de temps. La 3ème division MERLE ayant remplis sa mission, rejoignit son Corps en passant la rivière. L'Armée avait passé la Bérézina en ordre.

Ce qui avait été prévu par l'Officier du Génie ne pouvait manquer d'arriver, arriva effectivement et montra combien il fallait avoir de caractère dans cette circonstance périlleuse pour résister à des

personnages élevés en grade, qui plus soucieux de tout avoir et de leur personne que du salut de l'Armée, ne tenaient compte que de leurs désirs et des moyens d'échapper à la misère. Voici un épisode qui le prouva : un Général de division bien connu pour rapporter de tous les pays où il faisait campagne les choses les plus précieuses que l'on pouvait y trouver, avait sa voiture remplie de fourrures rares ; depuis que le passage était annoncé, il séjournait à une certaine distance du pont à coté de sa voiture. A un certain moment, il arrive avec sa voiture qu'il suivait à pied, il avance pour passer, le factionnaire croise son arme et dit d'un ton brusque :

- On ne passe pas.

- Pourquoi ?

- Parce que je vois bien que ceci n'est ni une pièce d'artillerie, ni un caisson de munitions ni une ambulance Militaire, il n'y a que cela qui doit passer.

- Qui a donné cette consigne ?

- Le Capitaine du Génie qui est là !

- Capitaine, c'est vous qui avez donné cette consigne ?

- Oui non Général.

- Mais je suis le Général Y… Levez-la pour moi !

- A plus forte raison non !

- Pourquoi, à plus forte raison ?

- C'est parce que vous êtes général de division, vous devez savoir mieux que tout autre ce qu'est une consigne et y obéir.

- Mais il doit y avoir des exceptions.

- La consigne est générale et ne souffre pas d'exception, ce que je ferais pour vous, il faudrait le faire pour un autre.

- Mais il est extraordinaire qu'un capitaine résiste à l'ordre d'un général de division.

- Il n'y a pas de général qui tienne ; je fais mon devoir, faites le vôtre, si vous le connaissez.

- Vous m'insultez Monsieur, je vous ferai fusiller.

- Vous ne fusillerez personne, il y a ici des personnes plus puissantes que vous qui sauront ce qui s'est passé et jugeront de nous deux qui a raison et a fait son devoir.

- Mais encore ?

- Quand j'ai donné une consigne, j'en suis responsable et ne permet pas qu'on la discute. Mais voilà déjà trop longtemps que dure ce colloque et votre voiture empêche les troupes de se rendre à leur poste, tandis que c'est pour elles que le pont a été construit. Général je vous engage à vous retirer, sans quoi je fais éventrer vos chevaux. Le Général voyant qu'il n'y avait rien à gagner, même par la menace se retira en répétant « vous m'avez insulté, je vous ferai fusiller » Il porta plainte au Maréchal qui rit de l'aventure et donna des éloges à la fermeté du capitaine du Génie qui peu de jours après fut nommé Légionnaire et Chevalier d'Empire. Cet épisode a paru dans le Journal des Débats du lundi soir du 12/03/1894 à propos du rattachement du Corps des pontonniers au Corps du Génie. Le Capitaine Paulin finit sa carrière 1er Colonel du Régiment de Sapeurs-Pompiers de Paris. (Dans lequel il a servi de 1830 à 1845)

Remise en condition des cuirasses.

Feutrines et fraises

matériels pour « bouchons »

« bouchons » avec épaulettes

La remise en condition d'une cuirasse prend (en fonction de son état) environ 10 à 15 h.

Dans un premier temps, il faut poncer les parties en acier de la cuirasse, le plastron étant plus facile à faire parce que plus épais, en revanche le dossard, plus léger, de moins bonne qualité, est en règle générale plus piqué et est équipé des bretelles et d'une ceinture.

Ces bretelles sont en laiton, cuir et acier (cf. photo ci-dessous). Il faut « nourrir le cuir » souvent sec et cassant depuis des décennies et il en est de même pour la ceinture qui parfois est cassée. Il faut donc pourvoir à son remplacement en enlevant des rivets qui la maintiennent puis refixer le tout.

Après le ponçage, il faut protéger le métal, (ne pas utiliser de vernis) le plus simple est de lustrer avec du polish pour voiture.

Ensuite vient le travail de « petite main », on équipe la cuirasse de sa matelassure (cf. photo ci-dessous), puis prenant du carton, on mesure, découpe et on assemble (cf. photos ci-dessus) pour former des bouchons sur lesquels on colle de la feutrine bleue pour les cuirassiers (et blanc pour la cuirasse de carabinier). Quand ceci est terminé, il ne reste plus qu'à fixer les épaulettes. Pour le bouchon du cou, c'est à peu près la même chose sauf qu'il faut rajouter un collet (col) aux couleurs des régiments (écarlate, aurore, jonquille ou rose lors du premier Empire et avec leur numéro de régiment pour le second Empire et après).

Une fois ce travail terminé, toute manipulation doit se faire impérativement avec des gants pour éviter que se forment des tâches de rouille à cause de l'acidité sur les doigts.

Voici ci-dessous quelques exemples de cuirasses remises en état.

Cuirasse 1° Empire
(avec fraises)

Cuirasse Officier 2° Empire

Cuirasse 2° Empire

Cuirasse salle CdC

Cuirasse offerte par l'amicale du 8° Cuir.

Cuirasse de Carabinier

Ces cuirasses et bien d'autres trésors de l'histoire des cuirassiers sont visibles à la ***Maison du Cuirassier***.

Donc si d'aventure vous passiez par Olivet, faites donc un petit crochet, toute l'équipe est à votre disposition pour vous faire visiter notre musée.

Capitaine (H) du CASTEL

La maison du Cuirassier

Le conseil d'administration de la maison du cuirassier remercie tous ceux qui ont répondu à son appel. Il rappelle à tous qu'il est toujours possible d'envoyer son don et de montrer ainsi tout l'intérêt porté à cette œuvre qui consiste à conserver et faire vivre les traditions et usages des régiments de cuirassiers

Nouvelles adhésions

Monsieur LAYE Gérard Am Kapellche
DS 4343 FÖREN Allemagne

Major Francis RAVIART
40 rue des Marronniers 08140 DOUZY- 06.84.51.27.68

Le chapeau chinois et la Crimée (1854-1855)

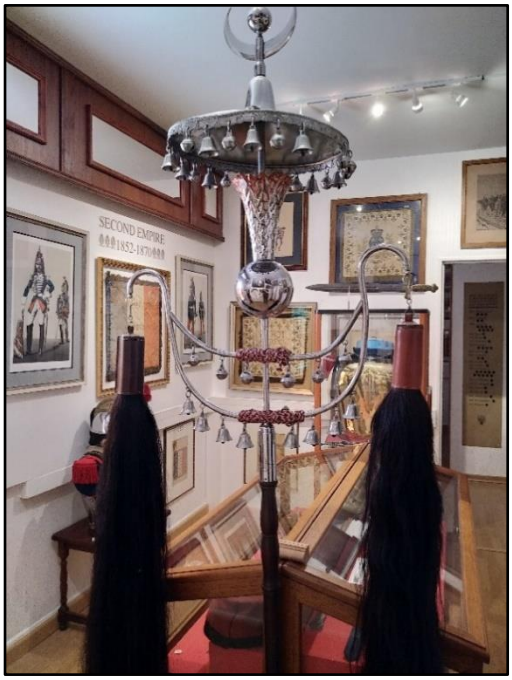

Je citerai les propos du Lieutenant-colonel (H) Henri AZEMA dans son ouvrage sur les Cuirassiers :

« Le 6 juin 1854, le 6°de cuirassiers aux ordres du Colonel CRESPIN et le 9° de cuirassiers embarquent à Marseille à destination de l'Orient. Ils sont pris en compte à la brigade de réserve du Général FORTON, ces unités passeront l'hiver à Andrinople.

Le 30 mai et le 1° juin 1855 par les navires *« SS le Barlen – SS le Panama – SS l'Orénoque »* la brigade est transportée en Crimée. Toute la cavalerie est début juin sous Sébastopol.

Le 6° de cuirassiers s'installe sur les rives de la Techernala.

Le 1° juillet il est à Trakir, le 10 à Baidar puis se retire à Morwindorff.

En septembre 1855, il assiste sans être engagé à la prise de Malakoff.

Le 25 mai 1956, le 6° régiment de Cuirassiers est de retour en France.

Il s'installe à Dole puis à Pont à Mousson. »

Le 6° et le 9°, comme d'autres unités françaises dont la Légion, se sont battus aux cotés des Turcs et des Anglais contre les Russes.

La musique de la Légion a gardé la tradition de défiler avec à sa tête le chapeau chinois (instrument d'origine turque).

C'est le Colonel Gamache (CdC du 6° en 1975-1976) qui a fait procéder à cette acquisition pour la fanfare régimentaire par l'un de nos anciens le Major Girard.

NB : ce chapeau chinois est visible à la Maison du cuirassier, salle second Empire.

Etienne du Castel

In memoriam Paul HERRMANN

Et la série continue inexorablement. Encore un ancien camarade qui nous quitte.

De la classe 57 1/c, Paul est appelé au service national, le 3 juillet 1957, à Haguenau dans le Bas Rhin. Le 23 novembre, il est en Algérie, au 6° Régiment de cuirassiers.

Il est titulaire de la médaille militaire.

INFO TRESORIER

Bonjour à tous,

En cette période ou nombreux sont ceux qui ont des raisons de se plaindre, il y a quand même une bonne nouvelle. Cette année nous offre enfin la possibilité d'organiser notre Assemblée Générale dans des conditions normales, au sein du quartier Valmy lorsque le 12 Régiment de Cuirassiers fêtera la Moskova. J'espère que vous serez nombreux à pouvoir encore faire le déplacement jusqu'à Olivet.

Je fais malheureusement parti de ceux qui seront empêchés à cette période, mais personne n'est indispensable et je sais que je serai bien représenté.

Je demande à ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation d'y penser en me retournant le bulletin ci-dessous avec leur règlement. Vous êtes 42 dans ce cas.

Pour éviter les relances, ne classez pas ce bulletin avant de l'avoir envoyé avec votre chèque, merci.

Petits rappels :

Le chèque ne doit pas être établi à mon nom mais intitulé : amicale des anciens du 6ème Cuirassiers.

Le bordereau en face doit être joint, c'est la pièce justificative.

CE (H) Gérard MOUILLE, trésorier.

……..

ASSEMBLEE GENERALE
QUARTIER VALMY A OLIVET

Mardi 6 septembre 2022

HEBERGEMENT

Adressez vos réservations directement aux adresses ci-dessous :

« HÔTEL ACADIE » Zone d'activités des Provinces 130, rue du Languedoc Direction « la Source » ☎ 02.38.63.35.00	« HÔTEL BONZAÏ » 1550, rue Bergeresse Direction « La Source » ☎ 02.38.76.03.04
« HÔTEL KYRIAD » 975, rue de Bourges 45160 OLIVET ☎ 02.38.69.20.55	« NOVOTEL » ORLEANS LA SOURCE sur R.N.20 2, rue Honoré de Balzac ☎ 02.38.63.04.28

Partie à retourner avec votre chèque

Réservé au trésorier
N° RT /R/2022
Compte :

AMICALE DES ANCIENS DU 6ème CUIRASSIERS

BORDEREAU D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT

Nom : ..... Prénom : .....

Grade : ..... Téléphone : .....

Adresse .....

..... **e-mail** .....

Déclare vouloir adhérer ou renouveler mon adhésion à **l'amicale des anciens du 6ème régiment de Cuirassiers**

Ci-joint la somme de ..... Euros (1) représentant ma cotisation pour **2022** que je règle

Par chèque numéro : .....de (nom de banque) .....

à l'ordre de : **AMICALE DES ANCIENS DU 6ème Cuirs** et à adresser à : C.E (H) Gérard MOUILLE, Trésorier ,

17 rue du Clos Aubert - 45750 ST PRYVE - ST MESMIN [Tél : 07.61.90.96.67, Mail : **gmouille45@orange.fr**

Cotisation minimum : membre actif : annuelle 20,00 € - à vie : 200 €, Veuve : 10 €

à.....le.....signature

✂.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce bulletin d'inscription est à retourner avant le 20 août 2022, à notre président :

Capitaine Étienne du Castel

Le Vendredi

45450 FAY AUX LOGES ☎ **02.38.59.27.00**

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

PARTICIPERA À l'A.G._ OUI ☐ NON ☐

Au repas du vendredi midi OUI ☐ NON ☐ nbre ☐

Numéro d'immatriculation de votre voiture : .....
Type de voiture.....couleur de la voiture.....
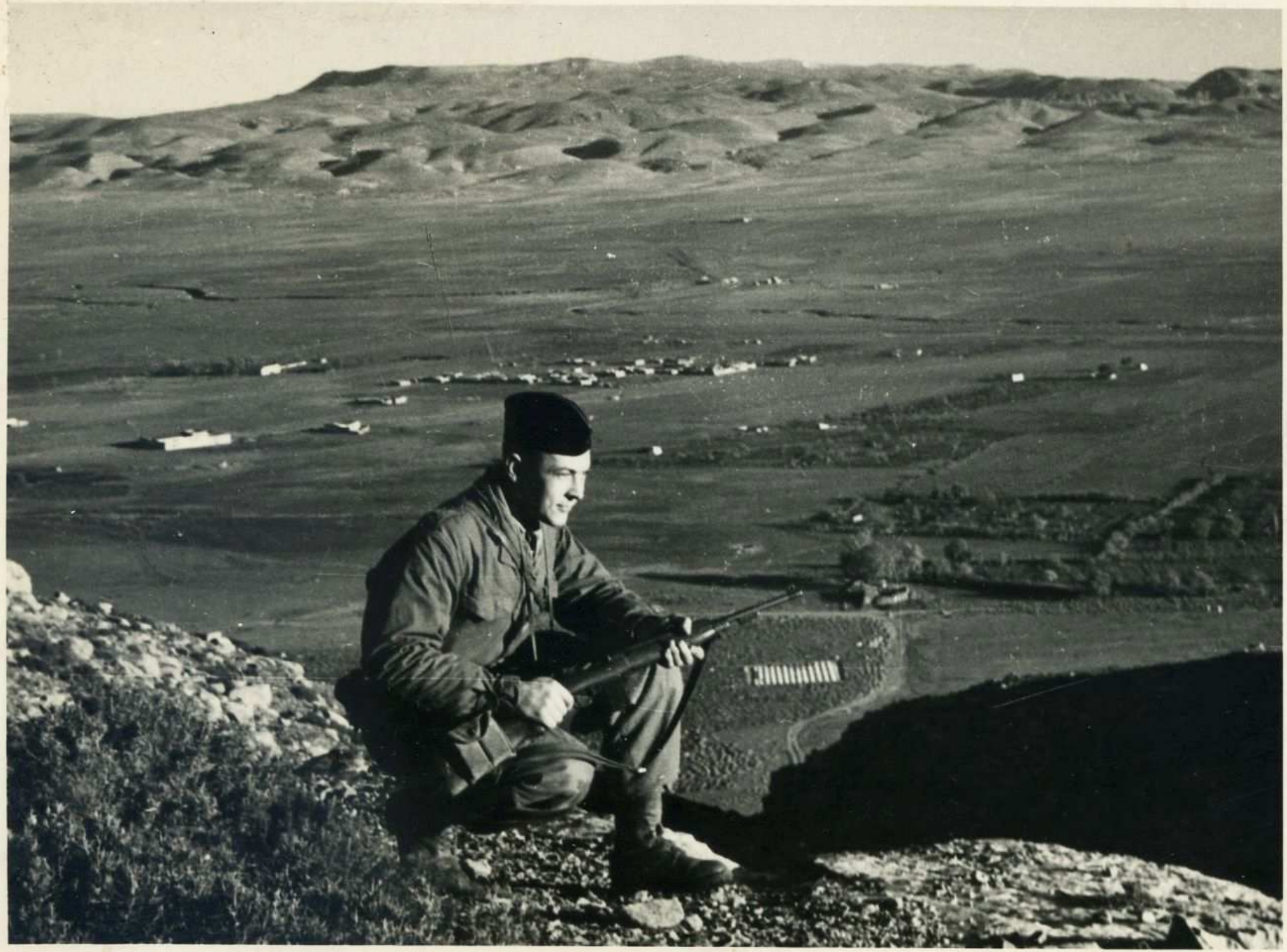
Prière de joindre à votre bulletin un chèque de 20 euros par personne pour le repas du vendredi midi.